



GUIDE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX
EN PROGRAMME D'ÉCHANGE

Table des matières

Bienvenue à l'Université Paris-Saclay.....	4
A propos de l'Université	4
Classement Général des Universités 2020.....	5
Localisation des composantes universitaires.....	7
La Direction des Relations Internationales et Européennes	8
Correspondants mobilité	8
Avant votre arrivée.....	10
E-Guichet d'Accueil International.....	10
Budget.....	10
Procédure de visa	11
Assurance Santé (sécurité sociale).....	12
Mutuelle	13
Assurances « responsabilité civile ».....	13
Informations académiques	14
Documents à emporter avec vous.....	14
Logement.....	16
Démarches obligatoires pour obtenir un logement	18
La Caisse d'Allocations Familiales – CAF	19
A votre arrivée.....	21
Contactez les Relations Internationales de Paris-Saclay.....	21
Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC).....	22
L'inscription à l'Université Paris-Saclay.....	22
Ouverture d'un compte bancaire.....	23
GATE : Guichet d'accueil des talents étrangers	24
Obtention de votre titre de séjour	24
Transports.....	25
Cours de français langue étrangère (FLE).....	26
Vie étudiante	28
Les bibliothèques universitaires	28
Services Numériques.....	28
La restauration	28
La santé.....	29
La culture	29

La maison des étudiants de l'Université Paris-Saclay	30
Le sport	30
Les associations	30
Buddy Programme	31
Nightline Saclay.....	31
Les Amis du Campus	31
Emplois étudiants.....	32
La vie locale.....	32
A votre départ.....	33

Bienvenue à l'Université Paris-Saclay

A propos de l'Université

L'Université Paris-Saclay offre une gamme complète et variée de diplômes de niveau Licence, Master et Doctorat. La qualité de ces derniers est internationalement reconnue grâce notamment à la réputation liée à la recherche et l'engagement de son personnel enseignant. Ses **composantes universitaires**, ses **établissements composantes**, et universités membres **associés** se développent continuellement en proposant des formations adaptées et spécialisées notamment dans le domaine des sciences, de l'ingénierie, des sciences de la vie et de la santé, les sciences sociales et les sciences humaines.

Ce document est destiné aux étudiants qui prévoient de venir au sein de l'une des facultés composantes de l'Université Paris-Saclay :

- UFR Droit Economie Gestion - Faculté Jean Monnet
- UFR Sciences - Faculté des Sciences d'Orsay
- UFR Médecine - Faculté de Médecine
- UFR Pharmacie - Faculté de Pharmacie
- UFR Sciences du sport - Faculté des Sciences du Sport
- École d'ingénieur Polytech Paris-Saclay
- IUT de Cachan (Institut Universitaire de Technologie Génie Electrique et Informatique Industrielle, Génie Mécanique et Productique)
- IUT d'Orsay (Institut Universitaire de Technologie Chimie, Informatique, Mesures Physiques)
- IUT de Sceaux (Institut Universitaire de Technologie, Gestion des Entreprises et Administrations, Techniques de Commercialisation)

Les étudiants qui prévoient de venir dans l'un des établissements composantes ou une des universités membres associés doivent contacter le service des Relations Internationales de ces établissements :

Etablissements Composantes

- [AgroParisTech](#)
- [CentraleSupélec](#)
- [Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay \(ENS Paris-Saclay\)](#)
- [Institut d'Optique - École Supérieure \(IOGS\)](#)

Universités membres associés

- [Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines \(UVSQ\)](#)
- [Université d'Évry-Val-d'Essonne \(UEVE\)](#)

Classement Général des Universités 2020



Avec 275 laboratoires partagés avec le CEA, le CNRS, l'IHES, l'INRAE, l'INRIA, l'INSERM, l'ONERA, l'Université Paris-Saclay représente 13% du potentiel de recherche français.

Situé au sud de Paris, sur un vaste territoire (de Paris à Orsay, via Evry et Versailles), l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique et socio-économique renforcée par sa visibilité internationale. L'Université Paris-Saclay se trouve sur un territoire naturel classé et protégé, à proximité de Paris et au cœur d'un écosystème dynamique.

Avec 65 000 étudiants, 9 000 professeurs et 11 000 personnels technique et administratif, l'Université Paris-Saclay est un moteur du développement de son territoire et l'une des meilleures institutions en France.

Rejoignez une université française de qualité, accueillante et ouverte sur le monde !



Localisation des composantes universitaires



1. Faculté de Médecine

2. IUT de Cachan

3. Faculté Jean Monnet
4. IUT de sceaux

5. Faculté de Pharmacie

6. IUT d'Orsay
7. Polytech Paris-Saclay

8. Faculté des Sciences du Sport
9. Faculté des Sciences d'Orsay

La Direction des Relations Internationales et Européennes

La Direction des Relations Internationales et Européennes (DRIE) promeut l'Université Paris-Saclay à l'étranger et met en œuvre la politique internationale de l'Université. Elle soutient et accompagne le personnel dans la création et la signature d'accords et de partenariats avec des Etablissements d'Enseignement Supérieur) internationaux. Elle assure également la liaison avec les partenaires internationaux, l'organisme Campus France et les bailleurs et accueille les délégations étrangères. Chaque école et faculté dispose d'un personnel dédié aux relations internationales (membres du personnel académique et administratif) qui travaille conjointement avec la DRIE.

Correspondants mobilité

Voici une liste de contacts pour les questions concernant l'offre de cours de chaque faculté :

Faculté	Email
Faculté Jean Monnet - Droit - Economie - Gestion	ri.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr
Faculté des Sciences d'Orsay	pri@universite-paris-saclay.fr
Faculté de Médecine	sapandeeep.singh@universite-paris-saclay.fr international.medecine@universite-paris-saclay.fr
Faculté de Pharmacie	International.pharmacie@universite-paris-saclay.fr
Faculté des Sciences du Sport	international.staps@universite-paris-saclay.fr
Polytech Paris-Saclay	international.polytech@universite-paris-saclay.fr
IUT de Cachan	ri.iut-cachan@universite-paris-saclay.fr
IUT d'Orsay	relations.internationales.iutorsay@universite-paris-saclay.fr
IUT de Sceaux	service-relations-internationales.iutsceaux@universite-paris-saclay.fr

Avant votre arrivée

Avant votre arrivée

E-Guichet d'Accueil International

Cette application vous permet d'obtenir des informations personnalisées et un calendrier détaillant toutes les démarches nécessaires que vous devez entreprendre avant et à votre arrivée en France.

⇒ <https://internationalsupport.universite-paris-saclay.fr/>

Budget

En région parisienne, le coût de la vie est important. Le loyer d'un appartement de 20m² à Paris / Île de France est d'environ 800€ par mois¹.

Quelques repères :

- Prix d'un café : à Paris environ 4€, en région parisienne, environ 2,50€.
- Prix d'un abonnement en salle de sport : comptez environ 30€ par mois en région parisienne.
- Prix d'une entrée de cinéma : environ 9€.

Plus d'informations : <https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/accueil-des-publics-internationaux/le-cout-de-la-vie-en-france>

Durant votre premier mois en France vous devrez :

- Avancer le dépôt de garantie (montant équivalent à un loyer – ce dépôt vous sera rendu à votre départ si le logement est en bon état) ;
- Payer un à trois mois de loyer d'avance si vous louez un logement privé ;
- Payer une assurance habitation qui est obligatoire ;
- Si nécessaire, vous affilier à la sécurité sociale et adhérer à une mutuelle.

Bourses : renseignez-vous auprès de votre établissement d'origine, de votre gouvernement et des ambassades de France avant votre départ. Vous pouvez consulter [CampusBourses](#), l'annuaire des programmes de bourses.

Avec le statut étudiant vous pourrez
bénéficier de nombreuses réductions :
cinéma, théâtre, musée, ...

¹ Lisez avec attention le chapitre dédié au logement page X pour connaître les dispositifs moins coûteux / solutions de logement les plus abordables.

Procédure de visa



Étudiants européens

Grâce à l'Espace Schengen, les étudiants européens (originaires d'un pays de l'Union européenne, d'Islande, de Norvège, du Liechtenstein et de Suisse) sont exemptés de visa et de carte de séjour temporaire. Seule une carte d'identité ou un passeport en cours de validité est nécessaire.

Étudiants non européens

Vous étudiez dans un pays de l'Union Européenne et vous êtes ressortissant.e d'un pays non-européen ?

Si vous venez dans le cadre d'un programme d'échange (Erasmus+) Vous pouvez demander l'autorisation de séjourner en France sans demander de visa pour un an maximum. Pour cela le plus tôt possible à la DRIE (incoming-exchange.international@universite-paris-saclay.fr) afin de connaître les conditions et les documents nécessaires à cette procédure.

Les étudiants non-Européen résident en dehors de l'Union Européenne qui s'inscrivent pour la première fois dans une université française doivent obtenir un visa :

- Pour un court séjour (moins de 3 mois), vous avez besoin d'un visa type « court séjour » qui **coûte** 80 euros. Vous pouvez le solliciter auprès du consulat **français** de votre pays d'origine. Certains pays peuvent avoir des accords d'exemption. **Vérifiez si vous avez besoin d'un visa.**
- Pour un séjour de longue durée (plus de 3 mois), vous avez besoin d'un visa type « long séjour » (VLS-TS et VLS-T) que vous pouvez obtenir auprès du consulat français de votre pays d'origine.

Procédure « Etudes en France » :

- Si vous êtes ressortissant.e d'un pays relevant de la procédure CEF (Études En France), vous devez obligatoirement suivre cette procédure. Ce visa coûtera 55€. Vérifiez si votre pays y participe sur le site de **Campus France**
- Si vous êtes ressortissant.e d'un pays ne relevant pas de la procédure CEF (Études En France), le consulat ou l'ambassade de France de votre pays vous renseignera sur la procédure à effectuer. Le visa coûtera 99€. Pour en savoir plus, visitez le site internet du gouvernement français et le site de **l'OFFI**

**N'oubliez pas de faire votre
demande de visa environ 2 mois
avant votre départ.**

Assurance Santé (sécurité sociale)

L'assurance santé est **obligatoire** pour vos études en France.



Étudiants européens

Si vous êtes ressortissant.e d'un **pays européen (pays de l'Union européenne, d'Islande, de Norvège, du Liechtenstein et de Suisse)** : avant votre arrivée en France, demandez une carte européenne d'assurance maladie à votre centre de protection sociale. Sa validité doit couvrir la durée de vos études en France. Vous serez alors dispensé.e d'adhérer au régime de sécurité sociale étudiante en France.

Étudiants non-européens

Si vous avez moins de 28 ans et êtes ressortissant.e d'un pays non-européen : vous devez vous enregistrer sur le site de la Sécurité Sociale pour obtenir un numéro d'immatriculation la sécurité sociale. L'affiliation à la sécurité sociale se fait par une télé-déclaration : <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>.

Si vous avez plus de 28 ans : vous devrez souscrire une assurance privée dans votre pays d'origine ou bien à votre arrivée en France.

Attention : pour vous inscrire à la sécurité sociale vous aurez besoin d'un acte de naissance traduit en français par un traducteur assermenté*

Vous pouvez effectuer cette démarche lors de votre arrivée en France, grâce au site de la Ceticap qui recense les traducteurs et interprètes en exercice près de la cours d'appel de Paris.

Plus d'informations sur la procédure <https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudiant/vous-venez-etudier-en-france>

Etudiants Québécois

Avant votre départ munissez-vous du formulaire SE 401-Q-106 valable pendant la durée de vos études en France. Vous serez alors dispensé.e d'adhérer au régime de sécurité sociale étudiante en France.

Mutuelle

En complément de l'affiliation à la sécurité sociale, vous avez la possibilité d'adhérer à une mutuelle (facultatif) qui vous permet un meilleur remboursement de vos soins. Vous pouvez contacter la LMDE, la SMEREP, ou tout autre organisme de mutuelle. Voir : www.lmde.com et www.smerep.fr

Pour plus d'information : <http://www.etudiant.gouv.fr> et <https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/accueil-des-publics-internationaux/demarches-administratives/couverture-sante-et-autres-assurances-obligatoires-responsabilite-civile-et-rapatriement>

Assurances « responsabilité civile »

Si vous possédez déjà un contrat d'assurance couvrant ces risques dans votre pays vérifiez que la destination France apparaît dans le contrat pour toute la durée de votre séjour.

Si vous n'êtes pas déjà couvert.e, vous devez obligatoirement souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile à votre arrivée auprès :

- d'une compagnie d'assurance, par exemple [ADH](#) qui propose des offres pour les étudiants internationaux, ACS, Allianz ou la Maif
- d'une banque

Informations académiques

Calendrier universitaire

Premier semestre (« automne/hiver ») : de septembre à janvier/février

Deuxième semestre (« printemps/été ») : de janvier/février à juin/juillet

30 ECTS = un semestre (5/6 mois)

60 ECTS = une année (10/12 mois)

Congés

Vous aurez éventuellement 1 semaine de congés pendant le premier et le deuxième semestre, ainsi que deux semaines autour de Noël. Rendez-vous sur le site de votre composante d'accueil pour consulter le calendrier universitaire de votre formation.

Catalogues des cours

Vous pouvez consulter ci-dessous la liste des cours ouverts aux étudiants en programme d'échange :

- [Faculté Jean Monnet \(Droit Economie Gestion\)](#)
- [Faculté des Sciences d'Orsay : cours en anglais](#)
- [Faculté des Sciences d'Orsay : cours en français](#)
- [Faculté de Médecine](#)
- [Faculté de Pharmacie \(cours en anglais et en français\)](#)
- [Faculté des Sciences du Sport](#)
- [Polytech Paris-Saclay \(Ecole d'ingénieur\)](#)
- [IUT de Cachan](#)
- [IUT d'Orsay](#)
- [IUT de Sceaux](#)

Documents à emporter avec vous

- **Pièce d'identité en cours de validité** : carte nationale d'identité (Pour les ressortissants européens) ou passeport
- **Carte d'étudiant** de votre établissement d'origine
- **Carte européenne d'assurance maladie**
- Lettre d'acceptation en programme d'échange envoyée par la DRIE

Logement

Logement

L'Université Paris-Saclay a de nombreux partenaires de logements situés sur les différents campus ou à proximité.



Consultez notre [page web consacrée au logement](#).

Attention : le logement n'est pas garanti par l'université, vous êtes responsable de la recherche de votre logement.

Si vous souhaitez être accompagné.e dans votre recherche de logement suivez les instructions du mail qui vous a été envoyé suite à la soumission de votre candidature en programme d'échange.

Vous pouvez également accéder à notre [carte interactive de logement](#) où sont répertoriés les résidences étudiantes CROUS, les résidences et organisations privées, les hôtels...

CROUS - Résidences universitaires à caractère social

Renseignez-vous sur nos résidences : <https://www.crous-versailles.fr/logements/nos-residences/paris-saclay/>

4 résidences sont situées sur le Campus Bures-Orsay-Gif ou à proximité de celui-ci ; ce campus regroupe **la Faculté des Sciences d'Orsay, la Faculté des Sciences du Sport, Polytech Paris-Saclay et l'IUT d'Orsay** :

1) Résidences avec chambres individuelles, douches et cuisines collectives :

- « La Pacaterie » (Orsay)
- « Le Bosquet » (Les Ulis)

2) Résidences avec studios meublés (Appartement type T1 comprenant une chambre individuelle avec coin cuisine et sanitaires privés)

- « L'Île » (Bures-sur-Yvette)
- « Les jardins de Fleming » (Orsay)

6 résidences sont situées à proximité de la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion) de la Faculté de Pharmacie, de la Faculté de Médecine, des IUT de Sceaux et Cachan :

1) Résidence avec chambres individuelles, douches et cuisines collectives :

- « Vincent Fayol » (Châtenay-Malabry)

2) Résidence avec T1bis : logement pour deux étudiants comprenant une cuisine équipée, une salle de bain et deux chambres individuelles

- « Les Bas Longchamps » (Bagneux)

3) Résidences avec studios meublés (Appartement type T1 comprenant une chambre individuelle avec coin cuisine et sanitaires privés)

- « Jean Zay » (Antony)

- « Louise Bourgeois » (Antony)
- « Olympe de Gouges » (Fontenay-aux-Roses)
- « Saints-Sauveurs » (Fontenay-aux-Roses)

Les logements dans les résidences universitaires ne sont pas équipés de linge de lit, ustensiles de cuisine....

Lokavyz est un site internet dédié au logement des étudiants en France. Nous vous conseillons vivement de lire les informations de ce site.

Autres possibilités

<p>Résidences étudiantes privées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ www.adele.org/en/ ⇒ www.arpej.fr/en/ ⇒ www.studelites.com ⇒ www.estudines.com ⇒ www.nexity-studea.com ⇒ www.campusea.fr ⇒ https://www.ecla-campus.com/fr/ ⇒ www.studefi.fr ⇒ www.cesal.fr/fr/logements 	<p>Associations qui peuvent vous aider à trouver un logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Association Héberjeunes : www.heberjeunes.fr ⇒ Association ADEF : www.edef-logement.fr ⇒ Association Fac-Habitat: www.fac-habitat.com
<p>Résidence Internationale de Paris :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Cité Internationale Universitaire de Paris : www.ciup.fr/en 	<p>Plateformes d'offres de logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Studapart ⇒ www.leclubetudiant.com ⇒ en.location-etudiant.fr/ ⇒ www.leboncoin.fr ⇒ www.locservice.fr ⇒ https://fr-fr.roomlala.com/
<p>Logement intergénérationnel partagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ www.ensemble2generations.fr ⇒ www.leparisolidaire.fr ⇒ untoit2generations.fr 	<p>Autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Studios : www.aljt.com/en/ ⇒ Auberge de jeunesse : www.unme-asso.com/ ⇒ Colocations : www.appartager.com ⇒ Vivre avec une famille : https://cohomly.com/

Pour toute question supplémentaire concernant le logement : Logement.etudiant@universite-paris-saclay.fr

Démarches obligatoires pour obtenir un logement

Le dépôt de garantie / La caution

Un dépôt de garantie ou une caution est une somme d'argent qui est avancée temporairement comme garantie contre la perte ou les dommages de biens dans la chambre ou l'appartement loué. Cette garantie peut être demandée avant ou pendant l'état des lieux. Il ne peut pas s'agir d'un montant supérieur ou égal à un mois et demi de loyer et cela doit être inscrit dans le contrat de location.

- **La garantie Loca-Pass** est un prêt destiné à couvrir en tout ou partie le dépôt de garantie exigé par le propriétaire à l'entrée dans les lieux du locataire. Elle est accordée pour la résidence principale du locataire.

Le garant

Il est nécessaire d'avoir un garant si vous louez une chambre ou un appartement en France. Le garant est la personne ou l'organisation qui s'engage envers le propriétaire à payer les dettes de loyer du locataire. Dans certains cas, les garants internationaux ne seront pas acceptés. Vous pouvez alors souscrire à la garantie **VISALE**. Cette dernière permet aux étudiants n'ayant pas de garant un accès au logement simplifié.

Assurance habitation

Avant la signature du bail, vous devez fournir une preuve d'assurance à votre nom pour le logement dans lequel vous allez emménager. Il existe des assurances que vous pouvez souscrire en ligne. Sans cette assurance le contrat de location peut être annulé.

Etat des lieux d'arrivée et de sortie

L'état des lieux est un document obligatoire, à joindre au contrat de location, qui vise à protéger aussi bien le locataire que le propriétaire. Mieux vaut le réaliser avec soin, à l'entrée et à la sortie du logement.

Après avoir réservé une chambre/un appartement, n'oubliez pas de prendre rendez-vous avec le propriétaire pour faire l'état des lieux et obtenir les clés du logement.



Selon le type de logement choisi et la durée de votre séjour, vous pourrez demander à bénéficier de l'**Aide Personnalisée au Logement (APL)** ou de l'**Allocation de Logement à caractère Social (ALS)**. Vous pourrez en bénéficier seulement si la durée de votre séjour est supérieure à 6 mois. Cette aide est destinée à réduire le montant de votre loyer.

L'**APL** s'adresse à tous les locataires ou colataires d'un logement qui a fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'État. Le montant de l'allocation varie en fonction de vos ressources et du montant de votre loyer.

Le logement doit être votre résidence principale, être en bon état (conditions de salubrité) et faire au moins 9m² si vous êtes seul et 16m² si vous vivez en couple.

Adressez-vous à la [Caisse d'Allocations Familiales de votre département de résidence](#)

[Vérifiez votre éligibilité aux APL](#)

Si vous êtes éligible, vous pourrez faire [votre demande en ligne](#)

Vous devrez scanner l'ensemble des documents suivants :

- Copie recto-verso de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou une copie de votre titre de séjour en cours de validité pour les étudiants non européens
- Relevé d'identité bancaire français à votre nom
- Attestation de loyer complétée, datée et signée par votre propriétaire

A votre arrivée

A votre arrivée

Contactez les Relations Internationales de Paris-Saclay

A votre arrivée, **présentez-vous au service des Relations Internationales de votre composante d'accueil** ou à la Direction des Relations Internationales et Européennes. Un kit d'accueil vous sera remis et vous serez informé.e sur le déroulement de votre séjour.

Bureaux Internationaux de l'Université

Faculté Jean Monnet (Droit-Eco-Gestion)	Bâtiment A 4ème étage, Bureau 413 54 boulevard Desgranges, 92331 Sceaux
Faculté des Sciences d'Orsay	Bâtiment 336 Rez-de-chaussée, porte 011 91405 Orsay
Faculté de Médecine	Bureau des Etudes et de la Vie Etudiante Bureau 225 63 rue Gabriel Peri, 94276 le Kremlin Bicêtre
Faculté de Pharmacie	Bâtiment A - Service de la scolarité Rez-de-chaussée, bureau AH 135 5 rue Jean-Baptiste Clément, 92296 Châtenay-Malabry
Faculté des Sciences du Sport	Bâtiment 335 91405 Orsay
Polytech	Bâtiment 620 - Maison de l'Ingénieur Rez-de-chaussée, Bureau 006 - Aile A du bâtiment Couloir de l'administration Rue Louis de Broglie, 91400 Orsay
IUT Orsay	Bureau 605/E010 Plateau de Moulon, Rue Noetzlin, 91400 Orsay
IUT Sceaux	Bureau 308 8 Avenue Cauchy, 92330 Sceaux
IUT Cachan	Service de la scolarité - Hall 9 Avenue de la Division Leclerc, 94290 Cachan

Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)

Uniquement pour les étudiants en formation diplômante (double-diplôme) : vous devez payer la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS en vous connectant au site www.messervices.etudiant.gouv.fr.

Le montant de la CVEC est de 92 €². Après avoir réglé la CVEC, vous recevrez par email l'attestation nécessaire pour votre inscription administrative.

A quoi sert la CVEC ? Elle favorise l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. Par exemple : accéder à des soins sur le campus, participer à des ateliers culturels tout au long de l'année, profiter d'une offre sportive riche et soutenir les projets initiés par les associations étudiantes de l'Université.

Les étudiants en programme d'échange (non diplômant) sont exemptés de cette contribution.

L'inscription à l'Université Paris-Saclay

A votre arrivée, vous devrez procéder à deux inscriptions :

- **Inscription administrative** : avant votre arrivée un dossier vous sera envoyé par mail. Vous devrez le compléter et le renvoyer avec les documents demandés (Notamment copie du passeport, attestation d'assurance responsabilité civile, un photo d'identité, copie du dernier diplôme obtenu). Cette inscription vous permettra d'obtenir votre carte d'étudiant.



- ⇒ Cette carte est aussi **un porte-monnaie Izly** (restaurants CROUS, photocopies, distributeurs automatiques...) qui vous permettra d'emprunter des livres au sein du réseau des bibliothèques de l'Université. Lorsque vous recevez votre carte, allez sur le site www.izly.de et activez votre compte IZLY. Vous pourrez recharger la carte via des virements bancaires ou en espèces dans les restaurants universitaires CROUS.
- **Inscription pédagogique** : dès votre arrivée vous devrez vous inscrire aux cours indiqués dans votre contrat pédagogique. Contactez votre correspondant mobilité pour effectuer cette démarche.

² Pour information : prix fixé pour l'année universitaire 2020-2021

Ouverture d'un compte bancaire

Cette procédure n'est pas nécessaire pour les étudiants possédant un compte européen³.

En revanche pour les étudiants non-européens, cette démarche peut s'avérer indispensable. Si votre banque est associée à un réseau français, l'ouverture de votre compte en France pourrait être simplifiée. Renseignez-vous auprès de votre banque avant votre départ.

De nombreuses banques proposent des comptes étudiants avec des offres préférentielles pour les moins de 25 ans.

Pour ouvrir un compte bancaire en France, il vous sera demandé de fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile en France (attestation de logement, certificat d'hébergement)
- Un justificatif de ressources (attestation de bourse)
- Votre carte d'étudiant de l'Université Paris-Saclay

Vous recevrez ensuite une carte bancaire. Parfois payante, elle vous permettra de retirer de l'argent dans les distributeurs et de régler vos paiements

³ C'est-à-dire un compte faisant partie de la zone SEPA :

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/espace-unique-de-paiement-en-euros-sepa>

GATE : Guichet d'accueil des talents étrangers



Chaque année, de la dernière semaine d'août jusqu'au mois de décembre, un guichet d'accueil est ouvert au bâtiment 311 du campus Bures-Orsay-Gif. Il vous permet de prendre rendez-vous avec certains partenaires : la sous-préfecture de Palaiseau, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la RATP...

Pour prendre rendez-vous : <https://gate.paris-saclay.fr/>

Obtention de votre titre de séjour

Les étudiants ayant obtenu un VLS-TS (cf page 12) doivent demander la validation de leur titre de séjour auprès de la Sous-préfecture de Palaiseau.

Vous pouvez effectuer cette démarche sur l'ANEF-séjour (Administration Numérique pour les Etrangers en France) : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Pour toute question concernant la validation de votre titre de séjour contactez : visa.etudiant@universite-paris-saclay.fr

Transports

La région parisienne est divisée en 5 zones. La zone 1 correspond à Paris, et les zones 2, 3, 4, et 5 à la périphérie.

[Voir la carte](#)

6 campus de l'Université Paris-Saclay sont desservis par la ligne de RER B. Ils se situent soit en **zone 3** (arrêts : Arcueil-Cachan, Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Robinson), soit en **zone 5** (Arrêts : Le Guichet, Orsay ville, Bures-sur-Yvette).

Seul le campus de la faculté de médecine au Kremlin-Bicêtre est desservi par la ligne de métro 7 «La Courneuve – Villejuif».

Pour faciliter la préparation de vos trajets vous pouvez utiliser le site [Vianavigo](#) ou [l'application city Mapper](#)

Forfait Imagine'R

Destiné aux étudiants de moins de 26 ans pour l'ensemble des zones 1 à 5.
Tarif en vigueur en 2020 : 350 € + 8€ de frais de dossier (abonnement de 12 mois).



Le ticket Jeunes Week-end

Destiné aux étudiants de moins de 26 ans, valable uniquement un samedi, un dimanche ou un jour férié.



Forfaits Navigo

Disponible à la semaine ou bien au mois.

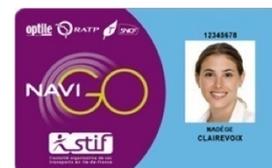
Exemples de tarifs en vigueur en 2020 :

Zones 1 à 5 : 22,80 €/semaine ou 75,20 €/mois

Zones 2 à 3 : 20,85 €/semaine ou 68,60 €/mois

Zones 3 à 4 : 20,20 €/semaine ou 66,80 €/mois

Zones 4 à 5 : 19,85 €/semaine ou 65,20 €/mois



Pour les cartes Navigo et Imagine'R, vous pouvez souscrire à un abonnement en ligne sur [le site Navigo](#). Pour obtenir un ticket Jeunes, rendez-vous directement dans une gare.

Cours de français langue étrangère (FLE)

- Semaine de cours intensifs de français pour les étudiants en échange

Une semaine de cours de français intensif est offerte aux étudiants en programme d'échange avant le début des cours. Si vous souhaitez y participer, vous serez invité.e à passer un test de niveau avant d'être assigné.e à un groupe. Votre inscription vous engage à suivre l'ensemble des cours proposés durant cette semaine.

Dates⁴ :

- Dernière semaine d'août : si vous êtes inscrit.e à la Faculté des Sciences d'Orsay, Polytech Paris-Saclay, la Faculté des Sciences du Sports ou à l'IUT d'Orsay

- Première semaine de septembre : si vous êtes inscrit.e à la Faculté de Droit, économie, gestion, la Faculté de médecine, la Faculté de pharmacie ou à l'IUT Sceaux

Si vous avez indiqué être intéressé.e dans le formulaire de candidature en ligne, vous serez contacté.e automatiquement.

- Cours de français hebdomadaires

D'octobre à mai, vous avez la possibilité d'assister à un cours de Français Langue Etrangère, 2 heures par semaine.

Les étudiants en semestre d'échange (Programme Erasmus ou accord bilatéral spécifique) peuvent assister **gratuitement** à la semaine de cours intensifs et au cours hebdomadaire **pendant un semestre**.

Vous êtes inscrit.e à la Faculté des Sciences d'Orsay, Polytech Paris-Saclay, la Faculté des Sciences du Sports ou à l'IUT d'Orsay : [Informations sur l'inscription](#)

Vous êtes inscrit.e à la Faculté de Droit, économie et gestion, la Faculté de médecine, la Faculté de pharmacie ou à l'IUT Sceaux : [Information sur l'inscription](#)

⁴ Ces dates sont données à titre indicatif. Vous recevrez précises au cours de l'été.

Vie étudiante

Vie étudiante

Les bibliothèques universitaires

Les bibliothèques universitaires vous proposent des collections d'ouvrages, de périodiques, de thèses, des accès à la documentation électronique (bases de données, revues en ligne, livres ou encyclopédies, signets), des services (prêt à domicile, PEB, Wifi, reprographie...), des formations documentaires à destination des étudiants.

Plus d'information sur : <https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/bibliotheques>

Services Numériques

Microsoft

L'Université met gratuitement à la disposition de tous et toutes sur simple demande, un accès à la plateforme Microsoft Office 365 depuis leur ordinateurs / tablettes / téléphones personnels. Cette plateforme propose le téléchargement des outils de la suite Microsoft Office classique (Word, Excel, Powerpoint...) sur outils électroniques. Cette offre est active tant que vous êtes étudiant.e à l'Université.

Accès : <http://portal.office.com>

WIFI

L'Université Paris-Saclay met à disposition 2 réseaux Wifi :

- **Le réseau eduspot** : il offre un accès sans fil Wifi, aux étudiant.e.s, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche lors de leurs déplacements dans un établissement membre d'eduspot.
- **Le réseau eduroam** : il offre un accès sans fil sécurisé à Internet, aux étudiant.e.s des établissements d'enseignement supérieur et de recherche lors de leurs déplacements dans un établissement membre d'eduroam. Il couvre la plupart des pays d'Europe et quelques pays d'Asie/Pacifique.

La restauration

Le resto Universitaire (resto U) vous donne la possibilité de faire un repas équilibré pour 3,30 €. Vous pourrez choisir un plat accompagné de 3 « options » à choisir parmi des entrées, des fromages, des laitages ou des fruits.

Si ne disposez que de peu de temps, vous pouvez toujours déjeuner à la cafétéria. Les cafétérias sont ouvertes toute la journée.

Voir : <https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/restauration>

La santé

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) accueille gratuitement les étudiant.e.s de l'Université Paris-Saclay pendant toute la durée de l'année universitaire dans les établissements de l'Université Paris-Saclay.

Les Missions du SUMPPS :

- Des consultations médicales sur demande de l'étudiant.e. Au cours de cette consultation le médecin du SUMPPS pourra prescrire le dépistage et le traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), un moyen de contraception, des vaccinations, des substituts nicotiques et une radio de thorax
- Des consultations paramédicales avec les infirmières, diététicienne ou tabacologue
- Des entretiens avec les psychologues, qui sont à l'écoute pour toute demande de soutien psychologique

Contact : sante-etudiants@universite-paris-saclay.fr

Plus d'informations : <https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/medecine-preventive>

La culture

La politique culturelle de l'Université Paris-Saclay s'articule autour de deux domaines majeurs, la culture scientifique et la culture artistique.

Concerts, festivals, pièces de théâtre... Retrouvez tout au long de l'année de nombreux événements sur les différents sites de l'Université : www.universite-paris-saclay.fr/evenements

Pour en savoir plus : www.universite-paris-saclay.fr/culture et <https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/arts-culture-sciences-et-societe-0>

Plusieurs organisations proposent des programmes d'activités culturelles, des sorties, des visites et des emplois adaptés aux étudiants internationaux :

- CNOUS : www.cnous.fr

- Club International des Jeunes à Paris (CIJP) : clubinternational.org

- Erasmus à Paris : <https://www.tobeerasmusinparis.com/>

La maison des étudiants de l'Université Paris-Saclay

La Maison des étudiants de Paris-Saclay (MAPS) est un espace de vie étudiante situé sur le Campus de Bures-Orsay-Gif. Les étudiant.e.s peuvent y trouver des espaces de travail et de détente. Les étudiants ont également la possibilité de réserver des salles pour travailler en groupe sur leurs projets de vie étudiante.

Cette Maison comprend des locaux majoritairement dédiés aux associations d'étudiants. Les associations étudiantes qui sont hébergées à la MAPS gèrent et coordonnent les réservations de salles, ainsi que les événements qui s'y déroulent.

Contact : conseil.maps@gmail.com

Plus d'infos : <https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/associations-et-lieux-de-vie-etudiante/lieux-de-vie-etudiante>

Le sport

Le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS) vous propose diverses activités, quel que soit votre niveau sportif. Ce service vous permettra de vous détendre, de vous entretenir physiquement et moralement mais aussi de faire de nouvelles connaissances.

Dès la rentrée venez pratiquer un ou plusieurs des 82 sports proposés. Vous pouvez vous inscrire à deux créneaux, sur l'année sans supplément.

Une carte spécifique musculation est mise en place (40 € à l'année pour les étudiant.e.s) Cette carte permet une pratique illimitée dans nos deux salles ouvertes 70 heures par semaine.

Toutes les démarches se font en ligne : inscription, paiement éventuel et téléchargement de la carte adhérent sur smartphone.

Plus d'infos : www.sports.universite-paris-saclay.fr

Contact: service.suaps@universite-paris-saclay.fr

Les associations

Richesse et éclectisme sont les deux mots pour définir la vie associative à Paris-Saclay ! Associations sportives, artistiques, bureaux d'étudiants, culture, humanitaire, ... (Bâtiment 399, Maison des étudiants de l'Université Paris-Saclay, campus d'Orsay)

Retrouvez l'annuaire sur : <https://www.universite-paris-saclay.fr/associations>

Buddy Programme

Rencontrez des étudiants de Paris-Saclay/ Paris-Saclay et découvrez la culture française à travers ces échanges !

Ce programme vise à constituer des binômes entre nouveaux arrivants internationaux et étudiants de l'Université Paris-Saclay. Les membres du binôme se rencontrent régulièrement, pour discuter autour d'un verre, visiter Paris, etc.

L'objectif est que chacun puisse s'enrichir culturellement à travers ces échanges.



Inscription : <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/buddy-program-formulaire-dinscription-des-filleules-et-filleuls-registration-form-for-buddies>

Nightline Saclay

Nightline est un service d'écoute destiné aux étudiant.e.s, géré par des étudiant.e.s-bénévoles. Un service d'écoute, est une oreille attentive, une parole bienveillante et une écoute sans jugement. Dès la rentrée 2020, une Nightline a été créée pour tous les étudiants et étudiantes de l'Université Paris-Saclay.

L'association est hébergée sur le Campus d'Orsay et ouverte à tous le soir, sauf le mardi et mercredi, en français et en anglais de 21h à 2h30, par téléphone ou par chat.

Infos + : <http://nightline-saclay.fr>

Les Amis du Campus

Etudiants du campus universitaire d'Orsay

- Vous êtes étrangers, vous êtes isolé.e.s ;
- Vous souhaitez parler français ;
- Vous aimez les rencontres ;
- Vous êtes dépaysé.e.s, avez des coups de blues (enseignement, compréhension du français difficile...);
- Vous habitez en résidence universitaire, en ville ;

Des correspondants vous reçoivent chez eux :

- Pour échanger, se connaître ;
- Pour découvrir la région, la culture française ;
- Pour vous soutenir moralement, vous encourager.

L'association des Amis du Campus, soutenue par la mairie d'Orsay, propose de mettre en relation étudiants et habitants de la vallée de Chevreuse.

Contact : amis-campus-orsay.asso@universite-paris-saclay.fr

Emplois étudiants

Découvrez comment trouver un emploi étudiant :

<https://www.etudiant.gouv.fr/cid96456/trouver-un-job.html>

et consultez les offres sur le site du CROUS : <https://www.jobaviz.fr/>

La vie locale

La mairie de votre lieu de résidence offre les équipements sportifs et culturels (cinéma, piscine...). N'hésitez à consulter leurs sites :

Orsay :	www.mairie-orsay.fr/
Bures-sur-Yvette :	www.bures-sur-yvette.fr/
Gif-sur-Yvette :	www.ville-gif.fr/
Antony :	www.ville-antony.fr/
Bagneux :	www.bagneux92.fr
Châtenay-Malabry :	www.chatenay-malabry.fr/
Fontenay-aux-Roses :	www.fontenay-aux-roses.fr/

A votre départ

Logement

Un mois avant la fin de votre mobilité, vous devez impérativement prévenir votre résidence universitaire ou votre propriétaire de votre départ. Sans ce préavis, un mois de loyer supplémentaire vous sera facturé.

Renseignez-vous auprès de votre bailleur pour connaître les modalités exactes et prendre rendez-vous pour l'état des lieux de sortie.

A votre départ veillez à laisser le logement propre et dans l'état dans lequel vous l'avez trouvé à votre arrivée. Dans le cas contraire votre dépôt de garantie ne vous sera pas rendu.

Attestation de départ : pour les étudiants Erasmus

Dès la fin de vos examens, contactez votre correspondant mobilité pour faire signer votre attestation de fin de séjour.

Banque

Avant de fermer votre compte bancaire, vérifiez que vous n'attendez plus de versement (remboursement dépôt de garantie, APL...).

Relevé de notes

Vous recevrez vos relevés de notes dans un délai de 5 semaines après vos examens.

Université Paris-Saclay

Restez connectés !



www.universite-paris-saclay.fr



UParisSaclay



@UnivParisSaclay



@UnivParisSaclay



Université Paris-Saclay



Universite_Paris_Saclay